



# Information

À notre clientèle

## Information Clientèle entreprises

### Qu'apporte l'harmonisation du trafic des paiements ?

La place financière suisse harmonise son trafic des paiements. D'ici l'été 2020, les paiements, les recouvrements et les bulletins de versement (BV) seront petit à petit mis à la norme internationale ISO 20022. Le reporting électronique (affichage des comptabilisations, extraits de compte ou données BVR) est également visé par cette mesure.

L'harmonisation du trafic des paiements apporte les avantages suivants :

- Harmonisation des paiements (BV)
- Simplification et sécurité accrues dans la saisie des ordres au travers d'un format de numéro de compte uniforme (IBAN) ainsi que du bulletin de versement uniforme, doté d'un code QR
- Degré d'automatisation plus élevé grâce aux références invariables (référence *end-to-end*)
- Adaptation des procédures et des formats aux normes avérées sur le plan international

Si, à l'avenir, vous souhaitez également vous servir de votre logiciel destiné au trafic des paiements de manière optimale et sans encombre, il est impératif que vous passiez à la norme ISO 20022 avant juin 2018, date de l'introduction du bulletin de versement uniforme.

### La BCBE prépare votre trafic des paiements à la nouvelle ère

L'e-banking de la BCBE sera adapté en conséquence aux nouveaux formats en matière de trafic des paiements. À compter du 2<sup>e</sup> trimestre 2017, les nouvelles solutions de paiements et de reporting seront mises à votre disposition. L'interface électronique servant à la transmission des fichiers de paiement sera également modernisée. Vous pouvez transmettre ces fichiers via l'interface Direct Banking ou les charger dans l'e-banking. Vous pourrez à l'avenir obtenir les données de vos extraits de compte au format « .camt ».

### Le choix du logiciel est décisif

En tant que client entreprises, vous êtes appelé à agir car votre logiciel destiné au trafic des paiements doit faire l'objet d'une mise à jour, notamment au regard de la norme ISO 20022. Aussi le choix du logiciel que vous utilisez est-il important :

- Vous avez un logiciel standardisé pour la tenue de la comptabilité, la facturation, le trafic des paiements, etc., alors contactez votre partenaire logiciel et renseignez-vous sur son planning d'introduction.
- Vous recourez à un logiciel taillé sur mesure pour votre trafic des paiements ou exploitez un programme que vous avez vous-même mis au point, contactez sans délai votre partenaire logiciel externe ou votre service TI afin de le rendre compatibles avec la norme ISO 20022.



B E K B | B C B E

# Information

## Informations supplémentaires

La BCBE prêle son concours dans le processus de migration afin que vous puissiez pleinement profiter du trafic des paiements de la nouvelle ère. Vous trouverez ci-après des informations supplémentaires :

- Visitez notre site Internet :  
[www.bcbe.ch/fr/firmenkunden/zahlungsverkehr/harmonisierung-zv](http://www.bcbe.ch/fr/firmenkunden/zahlungsverkehr/harmonisierung-zv)
- Contactez nos spécialistes en matière de trafic des paiements au 031 666 68 57 (français) / au 031 666 68 56 (allemand)
- Visitez le site officiel consacré à l'harmonisation du trafic des paiements :  
[www.paymentstandards.ch](http://www.paymentstandards.ch)

Avec nos meilleures salutations  
BEKB | BCBE

Berne, juin 2016